

Sujet : [INTERNET] Ouverture d'une carrière à Pouligny Saint-Pierre

De : "> Claude Fevre (par Internet)" <claudefevre@hotmail.com>

Date : 20/10/2017 16:09

Pour : "ddcspp-ep-carriere-pouignystpierre@indre.gouv.fr" <ddcspp-ep-carriere-pouignystpierre@indre.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'ai appris très récemment qu'une carrière était sur le point de s'ouvrir à 180 m du hameau de La Boudinière où je possède une maison. Je me permets de vous faire part de ma plus vive inquiétude. Je suis aussi surprise de la "discretion" avec laquelle cette opération a été menée. Manifestement le but était de mettre les gens devant le fait accompli.

Les propos lénifiants tenus par le maire me semblent d'une singulière partialité et totalement déconnectés de la réalité. Les inconvénients pour Pouligny, Lureuil, Muant, Martizay et même Le Blanc me semblent largement excéder les quelques avantages que la commune pourraient en tirer. La départementale va devenir une autoroute à camions semant de la poussière partout. En outre cette installation industrielle ne peut qu'avoir un impact très négatif sur le tourisme vert qui était en train de bien se développer dans le secteur. Quel touriste aura envie d'aller manger de la poussière et de subir la circulation de lourds tombereaux transportant de la caillasse? Il est peu probable que l'économie locale tire profit d'une pareille implantation.

Quant aux études d'impacts, elles sont évidemment orientées, elles aussi, puisqu'elles sont financées par l'entreprise voulant exploiter les lieux. Les "experts" en question sont payés pour minimiser, voire nier les nuisances. D'ailleurs ce genre d'entreprise multiplie les promesses avant de s'installer et se dispense de les respecter une fois l'autorisation obtenue pour éviter certains surcoûts. Je me permets notamment d'attirer votre attention sur l'un des arguments invoqués dans l'étude : 'il n'y aura pas de poussière, car les pierres seront arrosées lors du concassage'. Cet arrosage risque d'une part d'être un peu trop onéreux pour être respecté, mais aussi et surtout il risque d'entraîner une pénurie d'eau aux environs, certains étés.... En outre je doute que le concassage soit silencieux...

En général on ne crée pas de carrière aussi près des habitations. Toutes celles que j'ai pu voir en Beauce, étaient isolées, les premières habitations se situant à plusieurs kilomètres. Là, l'exploitation se fera au ras de La Boudinière et très près de La Bergelière et de Launeau. Il ne peut pas ne pas y avoir de sérieuses nuisances, d'autant que ladite carrière se situerait à l'ouest, au nord-ouest ou au sud-ouest des hameaux susdits : La poussière et les bruits seront donc portés dans leur direction par les vents dominants.

Enfin Les conséquences sur l'immobilier local ne peuvent être que désastreuses. Le marché immobilier se porte déjà mal dans la région. Une carrière ne peut qu'avoir un impact dévastateur non seulement sur les trois hameaux les plus directement concernés, mais au-delà sur les villages que traverse la départementale. Quant à la Boudinière, les maisons seront quasiment invendables. En résumé, l'implantation de cette carrière me paraît contraire à l'intérêt public et ne profiter qu'à quelques rares personnes.

Je vous prie, monsieur le Commissaire, d'agréer mes respectueuses salutations.

Claude Fèvre.